

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	39	44

N° 192/2018

OBJET : Lacs des Pradasses (Le Vernet) - Projet de Convention d'études avec l'Université Toulouse II

L'an deux mille dix-huit et le 11 septembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 5 septembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M. Jean CHENIN donne procuration à M^{me} Pierrette HENDRICK, M. Gilles COMBES à M^{me} Danielle TENSA, M^{me} Monique COURBIERES à M. Jean-Louis REMY, M^{me} Sabine PARACHE à M^{me} Nadia ESTANG, M. Michel ZDAN à M. Serge BAURENS.

ABSENTS : Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.

Dans le cadre du projet d'aménagement et d'ouverture au public des Lacs des Pradasses (Le Vernet) lancée par la Communauté de communes en février 2018, il est proposé au conseil communautaire de valider une proposition de partenariat « convention d'études » avec l'université de Toulouse 2, Master Géographie des Changements Environnementaux et Paysagers de l'Université Toulouse Jean-Jaurès - Département de Géographie, Aménagement et Environnement, pour la période allant du 1er octobre 2018 au mois de février 2019 afin de réaliser une étude scientifique sur l'évolution du lac (risque d'eutrophisation, ...) ainsi qu'une étude d'aménagement paysagère.

Une participation financière de l'ordre de 1760 € (déplacements, analyses géomorphologique et de la végétation et frais de gestion) est demandée à la Communauté de Communes par l'Université Toulouse 2 à cet effet. Ces études pourraient être complétées par un stage de Master au cours de l'été 2019.

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité,

EMET un avis favorable sur la proposition de convention d'études avec l'Université Toulouse II pour la période allant du 1er octobre 2018 au mois de février 2019 afin de réaliser une étude scientifique sur l'évolution du lac ainsi qu'une étude d'aménagement paysagère ;

PREVOIT l'inscription des fonds nécessaires aux BP 2018 et 2019 ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS